

LES TESTS SALIVAIRES MAINTENANT POSSIBLES CHEZ BIO-VAL (en respectant les indications de la HAS !)

Afin de **faciliter les modalités de prélèvement** et d'améliorer son **acceptabilité**, la Haute Autorité de Santé (HAS) approuve dès à présent l'utilisation du **prélèvement salivaire** pour le dépistage de **SARS-CoV-2**.

Cependant, la **sensibilité** des prélèvements salivaires reste inférieure aux prélèvements nasopharyngés (de l'ordre de **85% versus 95%**, respectivement).

Dès lors, la HAS donne à l'heure actuelle **3 indications** pour les prélèvements salivaires :

- En **2^{ème} intention** chez les **personnes symptomatiques**, si le **prélèvement nasopharyngé est difficile** voire impossible (déviation de la cloison nasale, patients très jeunes, patients présentant des troubles psychiatriques, ...)
- En **2^{ème} intention** chez les **personnes-contact** pour qui un **prélèvement nasopharyngé n'est pas envisageable**
- En **1^{er} intention** dans le cadre de dépistages ciblés à large échelle, en particulier s'ils sont répétés régulièrement : au sein d'écoles, d'universités, pour le personnel des établissements de santé, des EHPAD...

Les techniques utilisées au sein de notre plateforme de Biologie Moléculaire sont validées pour le prélèvement salivaire et nous pouvons les accepter **dès à présent**.

Afin de standardiser la réalisation du prélèvement salivaire, nous rappelons les recommandations de la HAS :

- Le prélèvement doit être réalisé **30 minutes après** la dernière prise de boisson, d'aliment, de (e)-cigarette, d'un brossage des dents ou d'un rinçage bucco-dentaire
- Pour les **personnes capables de cracher** : le crachat salivaire doit être récupéré dans un flacon sec et stérile
- Pour les **personnes incapables de cracher** : la salive peut être récupérée sous la langue à l'aide d'une « pastette » stérile
- Volume minimum : environ **1ml**

Le **délai de rendu de résultat est de 12 à 24h**, comme pour le prélèvement nasopharyngé (utilisation de la même technique de RT-PCR).

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter votre Biologiste médical !

Dr Janina FERRAND et Dr Emmanuel BORIES

Références :

- HAS – Tests RT-PCR salivaires : la HAS étend leur utilisation et définit les modalités pratiques de réalisation – 11.02.2021
- HAS – Avis du 10.02.2021 relatif aux modifications des conditions d'inscriptions [...] sur prélèvement salivaire.